



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

dossier traité par André Baillot
notre réf. Idaff 320730 – AB/JPD
votre réf.

Lausanne, le 10 mai 2019

Ouverture d'un compte d'attente pour le financement des études nécessaires à l'élaboration du plan d'affectation (PA) « Beaulieu »

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des réflexions sur la restructuration de Beaulieu afin d'adapter le site et ses activités aux besoins actuels, une nouvelle vision stratégique a été établie par la Municipalité et les acteurs concernés, qui envisage une mutation profonde des Halles Nord et du Front Jomini. Ces deux secteurs offrent en effet des possibilités de valorisation économique, avec une orientation privilégiée pour des activités liées au sport, à la santé et à la formation, en particulier afin d'accueillir des entreprises innovantes.

La valorisation foncière des Halles Nord et du Front Jomini permettra de recapitaliser Beaulieu en limitant la charge nette pour les finances communales. Les premières vérifications réalisées en interne au Service de l'urbanisme montre un potentiel d'environ 40'000 m² de surface de plancher déterminante (SPd) sur ces deux secteurs.

L'affectation du site, actuellement en zone d'utilité publique du Plan général d'affectation (PGA), doit être modifiée pour permettre une mutation du site en accord avec les nouvelles opportunités économiques et les besoins de développement de l'emploi à Lausanne et d'animation locale.

Le Plan d'affectation communal (PA) sera élaboré en interne au Service de l'urbanisme, mais devra être accompagné de mandats d'études complémentaires dans le cadre de la procédure de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC).

Afin de mener à bien ces mandats d'études, l'ouverture d'un compte d'attente d'un montant de CHF 280'000.- est nécessaire. Il sera affecté aux prestations suivantes :

- notice d'impact sur l'environnement (NIE) ;
- étude mobilité et stationnement ;
- étude volumétrique et typologique (vérification de la capacité constructive effective du site) ;
- étude historique pour les jardins et les Halles Nord (seul le Palais de Beaulieu a donné lieu à une étude historique exhaustive) ;
- communication.

Ce montant sera inscrit au budget d'investissement du Service de l'urbanisme. Il sera balancé ultérieurement dans le cadre du préavis du PA.

En date du 18 avril 2019, la Municipalité a décidé d'ouvrir un nouveau compte d'attente d'un montant de CHF 280'000.- dans le but de poursuivre les études pour l'élaboration du PA. La Municipalité en a informé la Commission des finances qui a traité et adopté ce point en séance du 9 mai 2019.

En vous remerciant de prendre acte de la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

5.7-1



Le secrétaire
Simon Affolter

[Handwritten signature]